



DIRECTION GENERALE DES DOUANES

5

NOTE DE SERVICE N° 17 14 MBPE/DGD du 09 NOV 2020

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Transfert de siège social

Réf : VL n° 7299-20/TRANSLOG/DGD/01
du 19/10/2020

Conformément au courrier visé en référence, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service que la société Translog Inter, commissionnaire en douane agréé sous le n° 00455P, a procédé au transfert de son siège social, précédemment situé à l'appartement D11, à la cité du Port Autonome d'Abidjan sise à Treichville.

Elle est, désormais, au 1^{er} étage de l'immeuble Chevalieu de Clieu, en face du collège moderne de l'autoroute sis à Treichville.

J'invite l'ensemble du service à mettre à jour les registres pour tenir compte de cette donne.

LE DIRECTEUR GENERAL

